



## *63<sup>ème</sup> Session de la Commission des Stupéfiants*

### *Déclaration du Royaume du Maroc*

*Prononcée par*

*M. Azzeddine FARHANE, Ambassadeur, Représentant Permanent*

*Vienne, 2-6 mars 2020*

*Seul le texte prononcé fait foi*

**Monsieur le Président,**

Tout d'abord, je voudrais vous féliciter pour votre élection à la présidence de cette importante session de la CND. Votre longue expérience et votre élégance intellectuelle sont autant de gages pour la réussite des travaux de cette Commission. Soyez assuré de la pleine et entière coopération de la délégation marocaine dans l'accomplissement de votre mission

Je saisis cette occasion pour réitérer mes félicitations à Son excellence Mme Ghada Wali, la nouvelle directrice de l'ONUDC et directrice générale de l'Office des Nations Unies à Vienne et lui souhaiter plein succès dans ses nouvelles fonctions.

Mes félicitations également aux autres membres du bureau, ainsi qu'au secrétariat pour la préparation de cette session.

**Monsieur le Président,**

Les travaux de la présente session de la Commission se tiennent après une décennie au cours de laquelle ont été adoptés des documents *pleins d'engagements politique communs de haut niveau pour combattre le problème mondial de la drogue, unanimes pour consacrer la validité des trois instruments internationaux qui constituent le fondement du régime international de contrôle de drogues et porteurs d'actions concertées et collectives selon une démarche intégrée, multidisciplinaire, synergique, équilibrée, et fondée sur des données viables scientifiques.*

En effet, durant tous **les moments fort de cette deuxième décennie dans notre combat contre le problème mondial de la drogue**, force est de relever des documents politiques qui ont été adoptés, depuis 2009, en passant par 2014 et 2016 jusqu'à 2019 que **la problématique de la drogue demeure une responsabilité commune et partagée et doit être assumée dans un cadre multilatéral au moyen d'une coopération sous-régionale, régionale et internationale efficace et efficiente.**

C'est pour cela que nous sommes convaincus que **les 3 conventions dont nous célébrerons l'année prochaine le 60<sup>ème</sup>, le 50<sup>ème</sup>, et le 32<sup>ème</sup> anniversaire de leur adoption, continuent de constituer le fondement du régime international de contrôle de drogue. Leur mise en œuvre, pleine et entière demeure nécessaire pour traiter efficacement le problème mondial de la drogue et contribuer à l'atteinte des objectifs du développement durable à l'horizon 2030.**

**Monsieur le Président,**

La position géographique du Royaume du Maroc, au carrefour de plusieurs continents le place bien évidemment d'être aux avant postes du combat mondial contre le trafic de drogues et de substances psychotropes et à contribuer aux efforts internationaux pour combattre le problème mondial de la drogue.

En effet, **la montée alarmante du trafic de cocaïne, d'héroïne, du tramadol, d'ecstasy, et des substances psychotropes nous invite à relever des défis communs**, dans le cadre la mise en œuvre des engagements pris par la communauté internationale durant cette dernière décennie, **à engager des approches novatrices susceptibles de lutter efficacement contre ce fléau.**

Face à ces défis, le Royaume du Maroc s'est doté d'une ***stratégie nationale multidimensionnelle*** pour la lutte contre le trafic illicite des stupéfiants qui vise **à prévenir aussi précocement que possible les conduites addictives, tout en ciblant aussi bien l'offre que la demande de produits illicites, toutes catégorie confondue.** Dans ce contexte, **le rapport l'OICS qui vient d'être publiée de cette année a reconnu et a relevé avec intérêt cette stratégie nationale multisectorielle qui contient plusieurs mesures visant à promouvoir l'adoption d'approches axées sur la santé pour aider les personnes qui font abus de drogues**

En effet, cette stratégie nationale se base ***sur une vision à long terme et se décline sous forme d'un plan d'action*** portant notamment sur :

- L'adoption de mesures préventives, en vue de sensibiliser la population aux dangers de l'usage des drogues illicites, et de favoriser la mise en place de structures de traitement et de réadaptations destinées aux personnes dépendantes ;
- L'adoption d'un plan d'action à l'horizon 2025 en vue d'améliorer la prise en charge des toxicomanes ;
- La mise en place d'un programme national de traitement de substitution par la méthadone pour les usagers de drogues
- L'éradication progressive des cultures illicites et la mise en œuvre des programmes de développement alternatif et de projets socio-économiques durables et structurants ;
- Le renforcement de la coopération sous-régionale, régionale et internationale pour optimiser l'efficacité des processus de lutte contre les réseaux de trafiquants

**Cette stratégie nationale, qui implique également dans sa mise en œuvre une forte implication de la société civile, a permis au Maroc d'être un exemple en Afrique en termes de traitement de la toxicomanie grâce à la mise en place de plusieurs centres d'addictologie par la Fondation Mohammed V pour la Solidarité, dont 15 centres ambulatoires et 3 centres résidentiels universitaires pour accueillir et traiter les usagers de drogues.**

**Monsieur le Président,**

Au cours de cette dernière décennie, la situation des drogues dans le monde a sensiblement changé et parmi les nouvelles réalités qui doivent attirer l'attention de la communauté internationale figure celle de *la culture indoor de plantes narcotiques*.

Nous estimons que son impact devrait être relevé dans les publications pertinentes des Nations Unies car aucune quantification de ce phénomène n'a pu être reflétée, à ce jour, clairement dans les rapports onusiens des drogues.

**S'agissant des efforts du Maroc dans la lutte contre la drogue, ils sont dument reflétés clairement dans les rapports de l'ONUDC et de l'OICS aussi bien dans sa politique de réduction de l'offre que dans les opérations de saisies sur l'ensemble du territoire national.**

En effet, dans la cadre de lutte contre toutes les formes de drogues sur le terrain, le Maroc opère également des saisies régulières de toutes les drogues au niveau de ses frontières terrestres, maritimes et aériennes. A titre d'information, **les autorités marocaines ont saisi durant les 3 dernières années :**

- 2. 615.000 cachets d'ecstasy
- Environ 85 millions unités de substances psychotropes
- 510 tonnes de résine de cannabis
- 6 tonne et 82 kg de cocaïne et 26 kg 314 d'héroïne ;

**Monsieur le Président,**

Nous nous souscrivons pleinement au document final qui a été adopté à la session extraordinaire de l'AGNU sur le problème de la drogue tenue en 2016 qui a souligné explicitement dans ses paragraphes **6,16 et 19** que *le problème mondial de la drogue est une responsabilité commune et partagée qui doit être assumée dans un cadre multilatéral*, tout en réaffirmant *le rôle primordial de notre Commission en tant qu'organe directeur des Nations Unies responsable au premier chef des questions de contrôle des drogue* et soulignant *l'impératif de renforcer la coopération de l'ONUDC et les autres entités des Nations unies dans le cadre de leurs mandats respectifs pour assister les Etats membres dans le combat mondial contre la drogue*

Dans ce contexte, la lutte contre la drogue ne pourrait être maîtrisée qu'à travers une *prise de conscience continue des dangers de la drogue sur l'humanité* et **une conviction profonde de l'importance de la prise d'actions concertées, coordonnées et orientées dans le cadre d'une coopération renforcée et soutenue sur les plans sous régional, régionale, et internationale, pour laquelle le Maroc plaide depuis des années.**

**L'option de la coopération et le principe de la responsabilité régionale et internationale partagée doivent constituer le pivot de toute action commune basée sur une vision commune, réaliste, durable et constructive et loin de toute approche exigüe et non collaboratrice ayant des soubassements idéologique ou politique et responsable, in fine, dans le développement des réseaux criminels transnationaux.**

Je vous remercie pour votre attention